

tenue sous la présidence de Monsieur COUDERT, assisté(e)
de Madame MILIN-RANCE et Madame GRANDJEAN, Conseillères
En présence de Madame VARLET, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2502861	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire	OQT sans délai + Pays + IRTF 12 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SCP LEVI-CYFERMAN - CYFERMAN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
02)	DOSSIER N° 2502553	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire	Refus de séjour + OQTF sans délai + Pays + IRTF 18 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître RICHARD Maggy (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
03)	DOSSIER N° 2503117	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire	OQTF 30 jours + IRTF 1 an + Pays	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SCP LEVI-CYFERMAN - CYFERMAN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MEUSE	PREFETE DE LA MEUSE

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2503489	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire	OQTF 30 jours + Pays + IRTF 12 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MBOUSNGOK AUBAIN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
05)	DOSSIER N° 2502789	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire	Décisions implicites de refus de délivrance d'un récépissé et d'un titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître JEANNOT Brigitte (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
06)	DOSSIER N° 2600015	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire	Refus de titre (décision implicite)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître JEANNOT Brigitte (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

11 heures 00

07)

DOSSIER N° 2600921

RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN

Titre de l'affaire Refus de séjour + OQTF 30 jours + Pays + IRTF 12 mois

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Défendeur

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

Maître JEANNOT Brigitte (Cour)

Monsieur le Préfet

Arrêté le 27/05/2026

La présidente du tribunal